



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL
séance du jeudi 25 septembre 2008

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

31-02	ERVICES DE TELECOMMUNICATIONS - MARCHE - LOTS N°1-2-3-4 ET 5 PROLONGATION DE LA DUREE - AVENANT N°1 - AUTORISATION DE SIGNATURE
31-03	ERVICES DE TELECOMMUNICATIONS - MARCHES À BONS DE COMMANDE - APPEL D'OFFRES OUVERT - AUTORISATION DE SIGNATURE-

Il est commun de dire que la comparaison entre les différents opérateurs de téléphonie (mobile ou fixe) est un vrai « casse-tête ».

On ne vous cache pas qu'il n'est pas aisé de comprendre tous les termes de ces délibérations.

- Il y a des lignes qui entrent et sortent des autocommutateurs, d'autres n'y passent pas.
- Il y a des communications sortantes éligibles et non éligibles à la présélection du transporteur.
- Il y a des lignes du groupe A et du groupe B.
- Sur la délibération 31-03, il y a un nouveau lot, le service d'interconnexion des sites, cela n'existait-il pas avant ?

Seuls les lots n°4 et n°5 sont faciles à comprendre , l'abonnement pour les téléphones mobiles et les accès Internet.

Cette incompréhension ne nous poserait pas trop de problèmes si les marchés n'engageaient pas des sommes aussi importantes.

Alors, quand vous aurez le temps, n'hésitez pas à nous donner un petit cours sur la technique téléphonique.